OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT

1. **Rendement :** Respecter les règles et les procédures de salut

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit suivre les règles et les procédures de salut, y compris :

   a. s'adresser aux cadets sous-officiers et aux officiers subordonnés;

   b. s'adresser aux officiers commissionnés;

   c. entrer et quitter un bureau;

   d. saluer à d'autres occasions.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les procédures pour s'adresser à un cadet sous-officier ou un officier subordonné: a. adopter la position du garde-à-vous après s'être approché le sous-officier ou l'officier subordonné; b. ne pas saluer puisque les sous-officiers et les officiers subordonnés ne sont pas titulaires d'une commission; c. s'adresser au sous-officier ou à l'officier subordonné par son rang et son nom de famille, suivi du rang (cdt 1 – sgts) ou monsieur / madame (adj 2 et adj 1) tout au long de la conversation; d. garder la position du garde-à-vous tout au long de la conversation.	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-2-2 – 1-2-3)
PE2	Expliquer les procédures pour s'adresser à un officier commissionné : a. adopter la position du garde-à-vous après s'être approché l'officier; b. saluer conformément au *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*;	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-2 – 1-2-3)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. s'adresser à l'officier par son rang et son nom de famille, suivi de monsieur ou madame tout au long de la conversation; d. garder la position du garde-à-vous tout au long de la conversation à moins de directive contraire de l'officier commissionné; e. saluer une fois que la conversation est terminée.			
PE3	Expliquer les règles de salutation à l'intérieur d'un édifice : a. les cadets doivent saluer à l'intérieur seulement lorsque les conditions suivantes s'appliquent : 1. à un rassemblement, 2. à une cérémonie, 3. en entrant et quittant les bureaux; b. en entrant dans un bureau, le cadet doit : 1. adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de la porte; 2. saluer s'il porte une coiffure et si la personne occupant le bureau est titulaire d'une commission; 3. demander la permission d'entrer; c. en quittant un bureau, le cadet doit : 1. adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de la porte; 2. saluer s'il porte une coiffure et si la personne occupant le bureau est titulaire d'une commission; 3. quitter; d. les cadets doivent tourner leur tête et saluer poliment lorsqu'il rencontre un officier dans une aire commune; e. il n'est généralement pas coutumier de porter une coiffure à l'intérieur d'un édifice, sauf à l'intérieur d'un arsenal ou d'un manège militaire.	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 – 1-2-4)
PE4	Expliquer les autres occasions de saluer, y compris lorsque : a. l'hymne national ou tout autre hymne national étranger est joué; b. l'hymne royal est joué; c. on reconnaît un officier commissionné qui ne porte pas son uniforme; d. le drapeau national est hissé et baissé; e. le pavillon est hissé et baissé;	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 – 1-2-4)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. les cadets montent à bord ou quittent un des navires canadiens de sa Majesté ou ceux d'un service étranger, ils doivent saluer en direction de la plage arrière; g. les cadets portent des vêtements civils, ils doivent saluer en enlevant leur chapeau ou leur casquette.			

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux diverses procédures pour s'adresser aux sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés, et pour les saluer.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.